Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Boulemane
Secrétariat Général
Division des Finances et Matériels

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم بولمان
الكتابة العامة
قسم المالية والادوات

# AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N°38/PB/DE/INDH/2026

Le Gouverneur de la Province de Boulemane procédera à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application del'article91 du décret N°2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

**Objet de la prestation :**

**Assistance technique et suivi de l'exécution des travaux de construction de la piste reliant l'école communautaire, et collège Ouizeght à la commune Ouizeght- Province de Boulmane .**

**Consistance de la prestation :**

| N° | Désignation des prestations | U | Quantité | P.U | Prix total |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | |
| **Mission 01 : Suivi et contrôle des travaux** | | | | | |
| **01** | La mission du Bureau d'Études Techniques (BET) comprend notamment les prestations suivantes :<br>• Assurer le suivi, la surveillance et le contrôle des travaux jusqu'à leur achèvement complet ;<br>• Tenir un carnet de chantier retraçant l'avancement des travaux, les incidents constatés ainsi que les instructions et recommandations formulées lors des visites ;<br>• Établir les procès-verbaux des réunions de chantier ;<br>• Assurer la coordination entre les différents intervenants dans le projet ;<br>• Vérifier et valider les plannings d'exécution et les mémoires techniques présentés par l'entreprise ;<br>• Examiner les résultats des essais et analyses réalisés par le laboratoire ;<br>• Vérifier l'implantation des ouvrages à réaliser ;<br>• Réaliser, si nécessaire, les études complémentaires requises pour la bonne exécution des travaux ; | **F** | **01** | | |

Province de Boulemane

05.35.58.52.61
admboulemane@gmail.com
Province de Boulemane Avenue HassanII, Missour

05.35.58.52.61
dfmboulemane@gmail.com
عمالة إقليم بولمان شارع الحسن الثاني، ميسور

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | • Vérifier la conformité des travaux aux plans approuvés et aux prescriptions techniques du marché, notamment les armatures, le cas échéant, par un ingénieur qualifié ;<br>• Proposer les solutions techniques appropriées aux difficultés rencontrées en cours d'exécution et établir les plans correspondants, si nécessaire ;<br>• Établir les attachements, les situations mensuelles des travaux et les métrés correspondants ;<br>• Préparer les décomptes provisoires et définitifs, accompagnés des métrés justificatifs ;<br>• Élaborer, à la fin des travaux et avant la réception provisoire, un rapport de synthèse sur le déroulement du chantier, les prestations réalisées et les éventuelles observations techniques.<br><br>**NB :** En complément des visites prévues pour les réunions de chantier, le BET est tenu d'effectuer toutes les visites nécessaires au bon déroulement de sa mission, en fonction de l'avancement des travaux. Chaque visite doit obligatoirement faire l'objet d'un procès-verbal. | | | | |
| **Mission 02: Assistance aux opérations de réception provisoire et définitive des travaux** | | | | | |
| **02** | Cette mission comprend :<br><br>• La participation aux opérations de pré-réception, de réception provisoire et de réception définitive des travaux ;<br>• L'établissement des procès-verbaux de réception correspondants ;<br>• La vérification des plans de récolement établis par l'entreprise ; | F | 01 | | |

Province de Boulemane

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | • La vérification de l'achèvement des travaux et de leur conformité aux plans approuvés, aux prescriptions techniques et aux clauses du marché des travaux ;<br>• Le suivi de la levée des réserves éventuellement formulées lors de la réception provisoire ;<br>• La vérification du bon état des ouvrages avant la réception définitive. | | | | |
| **TOTAL HORS TAXE** | | | | | |
| **T.V.A 20%** | | | | | |
| **TOTAL TTC** | | | | | |

**Renseignements complémentaires concernant l'achat :**

- **Lieux d'exécution :** PROVINCE DE BOULEMANE-
- **Délai d'exécution :** le délai débute à partir de la notification de L'ordre de service prescrivant le commencement des travaux à L'entrepreneur jusqu'à leur réception définitive (délais de projet :4 mois)
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents** : voir la date mentionnée sur le portail marocain des marchés publics.
- **Garanties exigées :**
  - Le bureau d'étude doit transmettre au Maitre d'Ouvrage une note technique à l'adresse électronique :dfmboulemane@gmail.com avant la date d'ouverture des plis.

  - OFFRE TECHNIQUE

**NB :**

- Les concurrents n'ayant pas fournis l'offre technique seront écartés.
- Les offres non conformes au l'offre technique demandé seront écartées.
- L'absence d'au moins une pièce citée, l'offre sera écartée.
- Les devis signés par les concurrents sont mis dans un pli fermé et déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Boulemane
Secrétariat Général
Division des Finances et Matériels

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم بولمان
الكتابة العامة
قسم المالية والادوات

# Note d'Offre Technique

Les concurrents doivent présenter les pièces de l'offre technique suivantes :

- Equipement et expérience :

- ✓ Organigramme de l'équipe du projet.
- ✓ CV des cadres proposés avec ses expériences.
- ✓ Ingénieur en génie civil chef de projet (6 ans expérience) ;
- ✓ Ingénieur en génie civil (4ans expérience) ;
- ✓ Ingénieur géomètre topographe (4 ans expérience) ;
- ✓ Technicien spécialisé en génie civil (5 ans expérience) ;
- ✓ Technicien en topographie (5 ans expérience)
- ✓ Diplômes.
- ✓ Les copies des attestations officielles délivrées par l'administration de la CNSS portant le nom et les références de chaque membre de l'équipe et justifiant son appartenance au concurrent durant au moins les trois (03) derniers mois.
- ✓ Attestations de référence (au moins 3 Attestations de référence).

- Méthodologie de Contrôle et Suivi des travaux : Démarche proposée pour assurer la réalisation de contrôle et suivi des travaux.

- Planning pour la réalisation de contrôle et suivi des travaux .

Le Gouverneur
Province de Boulemane
Allal EL BAZ

Province de Boulemane

05.35.58.52.61
admboulemane@gmail.com
Province de Boulemane Avenue Hassanll, Missour

05.35.58.52.61
dfmboulemane@gmail.com
عمالة إقليم بولمان شارع الحسن الثاني، ميسور